



ASSOCIATION
DES CONSULTANTS
EN AMÉNAGEMENT
ET DÉVELOPPEMENT
DES TERRITOIRES

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET 2015

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 7 juillet 2015, de 12h à 15h00

- **Membres du conseil présents** :, Bénédicte De LATAULADE, Christian LACAPE, Karine RUELLAND,
- **Membres du conseil excusés** : Christine ALBA, Denis AUCOUTURIER, Jacques GALLY, Martine GESTIN-MORIN, Claudine HERVO, Jean-Marc NATALI, Béatrice VUITTON
- **Membres de l'association présents** : Clémence CHATRE, Thierry VENNIN
- **Secrétaire général** : Guillaume HERR-ZEKANOWSKI

Relevé de décisions

Une première séance de travail sur le thème des friches sera organisée le 15 septembre à 15h

Le SG poursuit le travail d'amélioration du site avec le prestataire

Le questionnaire interne sera diffusé avec demande de retour pour le 5 septembre

Période estivale faisant loi, ce CA ne compte que peu de présents, ainsi notre réunion de ce jour s'est déroulée au restaurant afin de rendre la chaleur plus supportable.

1 / Projet de GT sur les friches par T. VENNIN

Suite à un échange avec, notamment, François NOISETTE et Jacques GALLY, Thierry VENNIN souhaite que l'ACAD se penche sur la question des « Friches », pas seulement industrielles, mais également commerciales. Au-delà du terme à la mode, la friche c'est l'occasion de faire la ville sur la ville, et de fait, s'inscrire au cœur de la problématique des métiers de l'ACAD.

Par ailleurs c'est également l'opportunité de développer de nouvelles sources de marchés dans le contexte actuel de raréfaction des AO publics. Afin d'étayer son propos Thierry VENNIN nous soumet un exemple sur lequel il a travaillé durant 5 ans à Marseille. Dans le cadre de cette reconversion de friche, son client n'était pas la collectivité mais directement l'industriel, auquel il a fait prendre conscience de l'intérêt financier de réaliser lui-même la reconversion du site.

L'ensemble des présents voit là un intérêt fort pour les membres de l'ACAD, parce qu'au-delà de l'opportunité de travailler en commande directe, car le client n'est plus la collectivité mais un privé, c'est la prise de conscience d'un marché autre que le champ traditionnel du public. Ce domaine présente donc la possibilité d'un nouveau « gisement » de travail pour les membres de l'ACAD.

Suite à cet alléchant constat ce pose la question de l'objectif du GT à créer.

Pour Bénédicte De LATAULADE, le GT n'est peut-être pas la formule la plus adéquate. La question de la mise en place d'une stratégie commune pour l'ACAD se pose, faut-il se présenter collectivement alors que l'ensemble des adhérents sont concurrents par ailleurs ? Comment se mobiliser sur cette thématique.

Pour Karine RUELLAND l'important c'est de se faire connaître de cette nouvelle clientèle potentielle.

Thierry VENNIN de son côté souhaiterait qu'un minimum de personnes se sentant intéressées par cette thématique des friches se mobilise afin de produire de la matière grise, une sorte de livre blanc ou une communication commune à l'instar du GT Commerce, qui permette de communiquer.

Bénédicte De LATAULADE propose alors que l'on raccroche ce sujet à celui du projet de la plateforme lancé par Nathalie BONNEVIDE car l'un et l'autre ont vocation à aider les adhérents à se repositionner, et le sujet des friches peut être l'occasion de « tester » la plateforme.

Thierry VENNIN et Karine RUELLAND s'accordent à cette idée d'articuler les deux sujets.

Christian LACAPE estime que, pour avancer, il ne faudrait pas mélanger les 2 questions, et que, un porteur de projet étant identifié sur la question des friches, en la personne de Thierry VENNIN, on peut démarrer rapidement ; il souhaite que l'on aborde ce sujet lors d'une séance de travail suite au CA du 15 septembre, de 15h à 16h. Le thème sera « Comment aborder la clientèle privée au travers de la thématique de la reconversion de friches privées ».

2 / Questionnaire

La dernière mouture du questionnaire est relue par les présents, la formulation des questions doit être plus cohérente pour faciliter la lecture et optimiser le nombre de retour.

Après reprise de la formulation le Secrétaire Général le diffusera avec pour objectif de retour le 5 septembre.

3 / Site internet

Un point sera fait lors de chaque CA sur le fonctionnement du site, dans cette période de démarrage.

Le Secrétaire Général rappelle les point de modification en cours ; aujourd'hui sont encore à revoir la mise en page des fiches individuelles et l'ajout des mots clefs « commerce », « sociologie » et « planification urbaine », ce dernier sera également rajouté comme « secteur d'activité ». Tel que précisé dans le mail du SG du 1er juillet intitulé « Site ACAD » la recherche « full text » est déjà opérationnelle.

Bénédicte De LATAULADE a identifié une coquille dans la présentation des fiches, la notion de réseau « hors » ACAD

a été oubliée.

La question des films vitrines est reposée. Le SG relancera Béatrice VUITTON concernant la trame desdits films.

Se pose alors la question du financement des films car chacun n'a pas les moyens d'investir dans ce type de communication. Il est alors proposé de suivre la piste d'un autre mode de présentation, notamment de texte et des images. Le SG rappelle que les images sont importantes pour l'aspect attractif du site.

4 / Questions non inscrites

Karine RUELLAND fait un point sur sa représentation de l'ACAD lors de la dernière AG de l'OPQU. Au cours de cette dernière, le code de déontologie des urbanistes a été voté ; tel que convenu préalablement l'ACAD s'est abstenue.

La question de la présence de l'ACAD à l'OPQU reste ouverte.

Le SG et Karine RUELLAND seront présent à l'ADCF pour représenter l'ACAD à une rencontre informelle sur la question de l'évolution des métiers préalable à des ateliers que souhaite initier la ministre Sylvia PINEL sur la question des métiers de l'urbanisme. Christian LACAPE insiste sur l'importance de développer nos rapports avec l'ADCF, qui regroupe les principaux acteurs décideurs en matière d'aménagement de territoires et d'urbanisme ?

Le dernier point de la réunion de ce jour est l'annonce par le Président qu'il ne se représentera pas lors du prochain renouvellement des dirigeants de l'association, respectant ainsi la tradition établie à l'ACAD de 2 mandats de 2 ans.

La séance est levée à 14h30